



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

IMOPRA – Constitution de société

Référence : L018267

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 7 avril 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



IMOPRA Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros Siège social : Place de la mairie, 35 770 VERN SUR SEICHE Avis de constitution Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VERN SUR SEICHE du 20/03/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : IMOPRA. Siège : place de la mairie, 35 770 VERN SUR SEICHE. Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 2 000 euros. Objet : – La prise de participation dans toutes Sociétés tant civiles que commerciales et l'octroi de garanties en vue de faciliter ces opérations ; – L'acquisition de titres de sociétés et, exceptionnellement, leur vente ; – La gestion du portefeuille des titres souscrits, acquis ou apportés ; – L'acquisition et la détention de portefeuille titre ; – L'acquisition, la gestion de toutes valeurs mobilières ou immobilières en vue de leur exploitation sous toutes ses formes ; – La participation active à la conception et la conduite de la politique générale des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, incluant toute mission de direction générale opérationnelle, technique et économique ; – L'exercice de tous mandats sociaux dans ces sociétés ; – Toutes opérations de conseil, sans que cette liste soit limitative, tant en matière de gestion financière, administrative, technique, commerciale ou informatique ; – Toutes prestations de services à ces sociétés ou entreprises aux fins de permettre leur contrôle ; – La gestion (centralisée) de trésorerie ; – L'activité de marchand de biens, achat et revente de tous biens mobiliers et immobiliers, – La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

conformément à leur destination. — L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens et droits immobiliers ; — L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garanties ou sûretés réelles. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : la société ECIROM, SASU au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 39, la Fontaine, 35 150 CORPS NUDES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 949 527 501 RCS RENNES, représentée par Monsieur Alexis MORICE, président. Directeur général : la société OTARP, SASU au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 39, la fontaine, 35150 CORPS NUDES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 949 523 120 RCS RENNES, représentée par Monsieur Julien PRATO, président. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. POUR AVIS Le Président

[Consulter cette annonce en ligne](#)